

Fiche de Données de Sécurité

Tampon pH 9 concentré

Version: 2

Date de version: 04/05/2023

Langue: FR

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Tampon pH 9 concentré.
N° d'article (utilisateur) : P01700113.
UFI : 3200-T0VQ-700A-TW40

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Produits chimiques de laboratoire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : **Nom** : Manumasure
Rue : 8 avenue du docteur Schweitzer
Code postal/Ville : 69330 Meyzieu
Pays : France
Téléphone : 04 37 45 05 68
Email : qualite@manumasure.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France :
+ 33 (0)1 45 42 59 59.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Identification des dangers :

H290 Met. Corr. 1 Peut être corrosif pour les métaux.
H360 Repr. 1B Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mises en garde

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Mises en garde - Prévention

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Mises en garde - Réponse

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Mises en garde - Stockage

P405 Garder sous clef.

Mises en garde - Élimination

P501 Jeter le contenu et le récipient en conformité avec les réglementations locales.

Contient

Boric acid

2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB.

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.2. Mélanges**

Conformément à la connaissance du produit, aucun nanomatériau n'a été identifié.

Ce mélange contient les substances extrêmement préoccupantes suivantes (SVHC) qui figurent sur la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH:

Substance	Concentration (%)	Limites de concentration spécifiques	Classification
water			
N°CAS	7732-18-5	90.0% <C≤ 100.0%	
N°EC	231-791-2		
N°IDX			
Boric acid			
N°CAS	10043-35-3	C< 5.5%	H290 Met. Corr. 1
N°EC	233-139-2		H360 Repr. 1B
N° IDX	005-007-00-2		
N° REACH	01-2119486683-25-xxxx		
potassium chloride			
N°CAS	7447-40-7	1.0% ≤C≤ 5.0%	
N°EC	231-211-8		
N° IDX			
N° REACH	01-2119539416-36-xxxx		
sodium hydroxide [1]			
N°CAS	1310-73-2	C< 1.0%	H290 Met. Corr. 1
N°EC	215-185-5		H314 Skin Corr. 1A
N° IDX	011-002-00-6		
N° REACH	01-2119457892-27-xxxx		
hydrogen [4-[4-(diethylamino)-2',4'-disulphonatobenzhydrylidene]cyclohexa-2,5-dien-1-ylidene]diethylammonium, sodium salt			
N°CAS	129-17-9	C< 0.1%	H312 Acute Tox. 4 DERMAL
N°EC	204-934-1		H334 Resp. Sens. 1
N° IDX			H412 Aquatic Chronic 3
N° REACH	01-2120119079-57-0000		

[1] Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.

Remarque

Texte complet des phrases H: voir section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS**4.1. Description des mesures de premiers secours****En cas d'inhalation :**

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Après contact avec la peau :

Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation de la peau : Obtenir des conseils/une attention médicale.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter/consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Appelez un centre antipoison ou un médecin si vous vous sentez mal.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes :**

Après contact avec la peau : Irritation.

Après contact avec les yeux : Irritation des yeux.

Effets :

Après contact avec la peau : Irritation.

Après contact avec les yeux : Irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin :

Traitement symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Pulvérisation d'eau.

Poudre sèche.

Mousse.

DIOXYDE DE CARBONE.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Des fumées toxiques peuvent être libérées.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas tenter d'intervenir sans équipement de protection adapté. Appareil respiratoire autonome. Vêtements de protection complets.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes :

Procédures d'urgence :

Ventiler la zone de déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour les secouristes :

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :

Équipement de protection: N'essayez pas d'agir sans équipement de protection approprié. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section 8: "Contrôles de l'exposition/protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage :

Recueillir le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations :

Éliminez les matériaux ou les résidus solides dans un site autorisé.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, reportez-vous à la section 13.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection :

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des équipements de protection individuelle.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général :

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Toujours se laver les mains après avoir manipulé le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Informations complémentaires sur les conditions de stockage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

Substance	Valeur	Unité	Type
sodium hydroxide CAS : 1310-73-2 (FR)	2	mg/m ³	Valeur limite d'exposition (8 heures)

Valeurs limites biologiques :

Pas de données disponibles

Limites d'exposition en utilisation prévue :

Pas de données disponibles

Remarque :

Pas de données disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés :**

Les mesures techniques et l'utilisation de méthodes de travail adéquates sont prioritaires sur les équipements de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :**Protection des yeux et du visage**

- : **Protection oculaire appropriée :**
Porter un équipement de protection oculaire.
Protections oculaires recommandées :
Lunettes.

Protection de la peau

- : **Protection des mains :**
Type de gants appropriés :
Porter des gants de protection.
Matériau approprié :
NBR (caoutchouc nitrile).
Mesures de protection des mains supplémentaires :
Ne pas porter de gants à proximité de machines et des outils rotatifs.
N'utiliser les gants qu'une seule fois.
Remarque :
Pour manipuler des substances chimiques, des gants de protection répondant aux normes CE (avec les quatre chiffres de contrôle) doivent être portés.
La qualité des gants de protection à résistance chimique doit être choisie en fonction de la concentration et la quantité spécifiques des substances dangereuses sur le lieu de travail.
Pour des besoins particuliers, il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection mentionnés ci-dessus aux produits chimiques auprès du fournisseur de ces gants.
Les délais de rupture et les propriétés de gonflement de la matière doivent être pris en considération.

Protection respiratoire

- : **Protection du corps :**
Vêtement de protection approprié :
Blouse de laboratoire.
Protection respiratoire nécessaire :
Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire doit être portée.
Appareil de protection respiratoire :
Porter une protection respiratoire.
Remarque :
La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeurs/aérosols/particules) qui peut être atteinte lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire isolant doit être utilisé.
Respecter les délais d'usure tels que spécifiés par le fabricant.
Utiliser seulement l'équipement de protection respiratoire homologué CE doté d'un numéro de contrôle à quatre chiffres.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Pas de données disponibles

Contrôle de l'exposition des consommateurs :

Pas de données disponibles

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique : Liquide

Couleur	:	Bleu
Odeur	:	Inodore
pH	:	9
Point de fusion/point de congélation	:	Non Applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	Pas de données disponibles
Point d'éclair	:	Pas de données disponibles
Inflammabilité	:	Pas de données disponibles
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	:	Pas de données disponibles
Pression de vapeur	:	Pas de données disponibles
Densité de vapeur	:	Pas de données disponibles
Densité relative	:	Pas de données disponibles
Solubilité(s)	:	Soluble Dans L'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	:	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité	:	Pas de données disponibles
Température de décomposition	:	Pas de données disponibles
Viscosité cinématique	:	Pas de données disponibles
Solubilité dans d'autres solvants	:	Pas de données disponibles
Caractéristiques des particules	:	Pas de données disponibles

9.2. Autres informations de sécurité

Informations concernant les classes de danger physique

Pas de données disponibles

Autres caractéristiques de sécurité

Pas de données disponibles

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Le produit est non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Aucun dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Aucune information supplémentaire disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë :

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

- **potassium chloride (CAS: 7447-40-7) :**

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:		2600	mg/kg

Conclusion : Pas de données disponibles

Toxicité aiguë par voie cutanée :

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	>	2000	mg/kg

Conclusion : Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

Toxicité aiguë par inhalation :

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

Corrosion/irritation cutanée :

Provoque une irritation cutanée.

PH : 9 25°C.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

Lésions oculaires graves/irritation :

Provoque une sévère irritation des yeux.

PH : 9 25°C.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

Sensibilisation de la peau :

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition ponctuelle) :

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

Cancérogénicité :

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction :

Non classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

Mutagenicité des cellules germinales :

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

Sensibilisation des voies respiratoires :

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

Informations complémentaires :

Pas de données disponibles

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien :**

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1. Toxicité**

Ecologie - généralités : Le produit n'est pas considéré comme nocif pour les organismes aquatiques ni comme ayant des effets néfastes à long terme sur l'environnement.

Dangereux pour l'environnement aquatique, à court terme (aigu) : Non classé.

Dangereux pour l'environnement aquatique, à long terme (chronique) : Non classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information supplémentaire disponible.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information supplémentaire disponible.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

Substances :

Pas de données disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible.

Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination des produits/emballages :****Options de traitement des déchets :**

Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux instructions de tri du collecteur agréé.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1. Numéro ONU**

Pas de données disponibles

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Pas de données disponibles

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas de données disponibles

14.4. Groupe d'emballage

Pas de données disponibles

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de données disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de données disponibles

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Pas de données disponibles

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Cette FDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n° 1272/2008.

Législation européenne :**CLP: Harmonised classification and labelling of hazardous substances (Annex VI, table 3.1)_ATP 17 :**

Substance	CAS	EC
Boric acid	10043-35-3	233-139-2

REACH: Annex XVII (Restrictions) :

Substance	CAS	EC
Boric acid	10043-35-3	233-139-2

REACH: Candidate List of SVHC :

Substance	CAS	EC
Boric acid	10043-35-3	233-139-2

Seveso III : Substances nommément désignées :

Substance	CAS	EC
sodium hydroxide	1310-73-2	215-185-5

Réglementations nationales :**Cosmetic Ingredient Hotlist :**

Substance	CAS	EC
Boric acid	10043-35-3	233-139-2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Indication des changements**

Non applicable (première édition de la FDS).

Légende des abréviations et acronymes

N° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.

IATA : International Air Transport Association.

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD : Directive Préparation Dangereuses.

N° ONU: Numéro des Nations Unies.

N° EC : Numéro Commission européenne.

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

Conforme à l'ATP 18, règlement (UE) n°2022/692.

Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Met. Corr. 1	Peut être corrosif pour les métaux.
H312	Acute Tox. 4 DERMAL	Nocif par contact avec la peau.
H314	Skin Corr. 1A	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H334	Resp. Sens. 1	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés

H360 Repr. 1B
H412 Aquatic Chronic 3

respiratoires par inhalation.
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

Informations complémentaires

Date de création : 04/05/2023

Date de version : 04/05/2023

Date d'impression : 12/05/2023

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.